

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 décembre 2009

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Tous les Conseillers municipaux étaient présents  
Secrétaire de séance : Mme MOURÉ Crystel

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 7 décembre 2009 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

### 1- **Projet d'aménagement foncier de la forêt communale sur 15 ans**

Projet présenté par MM Pierre Grazide et Maxime Sandt de l'ONF, suite aux deux premières réunions du 27/05 et du 14/10/2009.

Le document officiel et l'extrait du registre sont remis à Monsieur le Maire.

#### a) **Présentation / description de la forêt actuelle**

- forêt globalement jeune mais relativement pauvre
- altitude 310/440m
- surface de gestion : 43,23 ha ; surface boisée : 31,95 ha
- Près des 2/3 de la forêt communale sont inclus dans le périmètre de Bétharram

#### b) **But de ce projet**

- conserver et entretenir le patrimoine existant en préservant la qualité du cadre de vie du village

#### c) **Décisions d'aménagement**

- création pistes d'accès (4600m)
- zone de boisement en futaie (essence préconisée : chêne sessile)
- Définition des concessions à usage agricole
- Entretien régulier des équipements d'accueil et des panoramas

#### d) **Bilan financier annuel (sur 15 ans)**

- bilan déficitaire annuel moyen d'environ 2.500 € par an

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le document d'aménagement qui fixe les règles de gestion applicables à la forêt communale pour une période de 15 ans.

## **2 - Plan Local d'Urbanisme**

Le Maire propose au Conseil de réaliser une étude complémentaire et un relevé topographique sur des zones classées zones inondables sur les entrées Nord et Sud du village.

Coût de l'étude + relevé topographique : 12.558 € TTC

Approbation du Conseil municipal par 8 voix « pour », 2 voix « contre » et 5 « abstentions ».

## **3 - Assurance risques statutaires**

Suite à l'appel d'offre à la concurrence organisé par le CDG64 pour parvenir à un contrat groupe mutualisant les risques, changement d'assureur au profit de la DEXIA SOFCAP qui a fait une proposition plus complète et moins onéreuse.

## **4 - Délibérations Budgétaires Modificatives**

Le Conseil vote à l'unanimité l'ajustement des crédits relatifs

a) Travaux de l'école : Supplément de 760 € pour la réfection de la cour de l'école par la SACER.

b) PLU : + 5.800

c) Réhabilitation des ruisseaux : - 3.800 €

d) Traitements : Emploi agence postale (5.000 € en recettes et dépenses)

e) TVA logements sociaux et locaux commerciaux: Un transfert est réalisé pour prendre en compte une remarque des services fiscaux.

## **5 - Locations logements**

Le Conseil autorise le Maire à signer les contrats de location des 3 logements sociaux et du logement sis rue du Parc des sports

## **6 - Camp de tourisme**

Le gérant ayant annoncé son départ pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010, une consultation est en cours pour son remplacement. Le Conseil retiendra la meilleure candidature lors de la prochaine séance.

Fait à Lestelle-Bétharram, le 07 décembre 2009

La secrétaire de séance  
Crystal MOURÉ

Le Maire  
Jean-Marie BERCHON